



CADRE DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2021-2025

REVUE MI-PARCOURS DES GROUPES DE RESULTATS du CCDD 2021-2025

Rapport de synthèse



Bureau du Coordonnateur Résident --- décembre 2023



Introduction

Le Cadre de coopération pour le développement durable (CCDD) entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour la période 2021-2025, vise à assurer un soutien ciblé, coordonné et efficace aux objectifs de développement nationaux déclinés à travers le Plan national de développement couvrant la même période et aligné sur les Agenda 2030 et 2063.

18 agences, fonds et programmes des Nations Unies sont signataires du CCDD 2021-2025 avec le gouvernement ivoirien.

Le budget global a été estimé à plus 650 millions de dollar dont plus de la moitié a été mobilisée après trois ans de mise en œuvre.

Le Comité Directeur Conjoint (CDC), organe d'orientation stratégique du CCDD, lors de sa 3^{ème} session tenue en mai 2023 et conformément aux dispositions du cadre de Suivi-Évaluation a décidé de l'organisation des revues à mi-parcours des différents groupes de résultats chargés de la mise en œuvre du cadre de coopération.

Ces revues à mi-parcours ont permis :

- ✓ d'examiner les progrès accomplis durant les deux premières années,
- ✓ de capturer les leçons apprises en mettant en exergue les forces et faiblesses de chaque groupe de résultats ;
- ✓ d'identifier les opportunités et les défis en matière de pertinence, de cohérence et d'efficacité des stratégies et interventions du SNUD au profit des populations dont notamment les plus vulnérables.
- ✓ D'examiner le niveau de mobilisation des fonds et des dépenses engagées.

1- Rappel du processus de Revue à mi-parcours

Le processus de Revue à mi-parcours a suivi **une méthodologie participative** et impliquant les différents groupes de résultats. Ce processus, essentiel pour évaluer les progrès et ajuster les stratégies, s'est déroulé à travers des réunions de travail et des ateliers d'analyse et de réflexion collectives impliquant les équipes du SNUD et les partenaires du Gouvernement.

Une note de cadrage a été élaboré par le BCR et mise à la disposition des groupes de résultats afin de guider la revue à mi-parcours. Cette note de cadrage a défini les critères d'évaluation, l'approche méthodologique et les étapes de la revue.

Chaque groupe de résultats a entrepris sa revue avec ses membres, appuyés par l'équipe du Groupe technique suivi-évaluation (GTSE) au cours des séances de travail dédiées.

Ces réunions ont rassemblé l'ensemble des points focaux de chaque groupe de résultat, avec une participation active des représentants des ministères sectoriels concernés. Cette approche inclusive a permis une évaluation holistique, intégrant les perspectives variées des parties prenantes impliquées.



Les résultats de ces travaux ont été consignés dans des rapports de revue (cf. annexes), structurés autour des points clés suivants :

- les changements significatifs du contexte politique et socio-économique ont été identifiés, mettant en lumière les évolutions marquantes et les impacts constatés depuis le début de la mise en œuvre du CCDD.
- les principales réalisations des 2 à 3 dernières années de mise en œuvre ont été examinées. Cela a permis d'évaluer les progrès concrets accomplis dans la réalisation des objectifs fixés, tout en capturant les bonnes pratiques sur lesquelles il faudrait capitaliser pour orienter les actions futures.
- l'évaluation de la pertinence de la théorie du changement à la lumière d'éventuels nouveaux centres d'intérêt a engendré quelques ajustements mineurs pour certains résultats, en tenant compte des dynamiques changeantes du contexte.
- la pertinence du cadre de résultat et des indicateurs a été examinée en profondeur. Cet examen critique contribuera à affiner la mesure de la performance et à assurer que les indicateurs choisis captent de manière précise et significative les résultats attendus et les sources de données pour les renseigner sont disponibles.
- le bilan financier a été élaboré, offrant une vision des ressources mobilisées et de leur utilisation. Cette transparence financière est essentielle pour garantir une gestion responsable des fonds et maintenir la confiance des parties prenantes.

En fin de processus, un atelier regroupant les points focaux des groupes de résultats, élargi au GTSE et à l'Equipe conjointe de gestion de programme (ECOGEP), a été organisé aux fins de discuter des aspects transversaux et d'effectuer une mise en cohérence de l'ensemble des résultats de revue et en produire une matrice de recommandations et des actions de réponses.

Le processus de Revue à mi-parcours a été transparent, participatif et inclusif et a fourni plusieurs leçons qui seront mis à profit dans la mise en œuvre du CCDD 2021-25 au cours des deux prochaines années, l'évaluation finale du présent cadre et la formulation du prochain cycle.

Ce process a été mené grâce à l'engagement des partenaires et des Agences en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur résident qui a facilité l'exercice en mettant à la disposition des différents groupes les ressources, les notes d'orientation, guide de collecte d'informations et canevas de rapportage.

2- Bilan des réalisations

Les deux années de mise en œuvre ont permis d'enregistrer plusieurs réalisations qui vont des appuis institutionnels à des services directs au bénéfice des populations dans les différents domaines d'actions stratégiques définis par le cadre de coopération.

▪ Agriculture durable

Promotion de nouveaux modèles d'agriculture durable, nutritive et résiliente dans les différentes zones agro-écologiques de la Côte d'Ivoire :



- ✓ la conversion en systèmes agroforestiers améliorés et durables, **de 873 hectares de parcelles conventionnelles dégradées**
- ✓ **la restauration forestière de 163,5 ha de parcelles** dégradées dans les régions de l'Agnéby-Tiassa dans le cadre de la promotion de la cacao culture durable.
- ✓ accompagnement technique et fourniture d'intrants agricoles ayant permis **d'augmenter la production de 4 000 petits producteurs agricoles sur une superficie globale de 20.000 ha,**
- ✓ l'assistance technique et la fourniture de semences, de produits phytosanitaires, d'engrais et d'outillages agricoles au profit **de 30.000 petits producteurs agricoles** dans le cadre de la riposte à la Covid 19 dans le milieu rural,
- ✓ appui à l'accès au marché et commercialisation des produits agricoles au bénéfice de 24 organisations de producteurs agricoles ayant découlé sur de nouveaux contrats commerciaux,
- ✓ la création et à la structuration d'un label permettant aux petits producteurs dans le cadre de la commercialisation de leurs produits.
- ✓ une étude de faisabilité a été réalisée pour la création d'unités industrielles de transformation de produits agricoles.

Développement des chaînes de valeurs dynamiques répondant aux besoins du marché (national, régional et global)

- ✓ des appuis en matière de renforcement des capacités de production et de transformation
- ✓ des encadrements techniques pour l'adoption de bonnes pratiques agricoles.
- ✓ plusieurs coopératives agricoles ont bénéficié du soutien du SNUD à l'effet de pouvoir offrir des services productifs, financiers et sociaux.

▪ Industrialisation

Elaboration et mise en œuvre de politiques et stratégies pour favoriser l'accès des PME/PMI aux opportunités technologiques, d'innovations et de financements

Politique et stratégies industrielle

- ✓ appui conseil au Gouvernement à l'élaboration de la stratégie industrielle (mise à disposition de l'expertise technique et des services de conseil)
- ✓ élaboration d'une feuille de route structurée qui indique clairement les programmes d'urgence et les mesures structurantes à mettre en œuvre ainsi que le mécanisme de mise place des différentes mesures identifiées

Politique et stratégies pour la promotion d'une industrialisation durables

- ✓ Appui conseil au Gouvernement à l'élaboration de la Stratégie de Promotion et de Développement des Zones Industrielles adopté en conseil des ministres
- ✓ **10 textes règlementaires et institutionnels** ont été élaboré pour formaliser le secteur des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) et des Véhicules en Fin de Vie (VfV)



- ✓ appui en cours pour l'amélioration du cadre juridique et réglementaire de la mobilité électrique

Politique et stratégies pour accélérer la gouvernance industrielle

- ✓ appui conseil au Gouvernement pour la conception de la nouvelle stratégie des clusters industriels qui a permis d'identifier 7 clusters industriels (Agro-industrie ; Chimie et Plastique ; Construction, Mobilier et Equipement ; Industrie Pharmaceutique ; Textile (habillement et ameublement) et accessoires ; Emballage, Fabrication de pièces détachées ; assemblage de véhicules spéciaux)
- ✓ réalisation d'une étude initiale de l'écosystème de l'industrie 4.0. Le déploiement de l'initiative industrie 4.0 donnera l'occasion à 200 jeunes d'acquérir une expérience précieuse dans le domaine de la digitalisation, 300 personnes auront un accès accru aux opportunités de stage et d'apprentissage, 25 entreprises bénéficiaires du programme amélioreront leur performance en matière de digitalisation
- ✓ des appuis à l'infrastructure qualité, la normalisation et la circularité des process des PME/PMI à travers le Programme Régional de renforcement du système qualité Afrique de l'Ouest

Accroissement des capacités techniques et organisationnelles des institutions nationales d'encadrement et les organisations représentatives du secteur privé pour encadrer efficacement les PME/PMI

Renforcement des capacités des institutions d'encadrement et d'appui au secteur privé

- ✓ le SNUD a organisé avec la CGECI un voyage d'étude et de benchmarking technique et commercial à Singapour, en Malaisie et au Vietnam. Ce « study tour » avait pour objectif de mener une étude comparée entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'Asie du Sud-Est et d'améliorer l'environnement des affaires et le dialogue public-privé au niveau de la fiscalité, la lutte contre la corruption, la formation professionnelle, la mise en place des infrastructures économiques (zones industrielles, parcs d'innovation, parcs agro-industrielles, zones économiques)
- ✓ dans le cadre du projet FOLUR, un effort conjoint et concerté entre l'ONUDI, la FAO et le PNUD se poursuit en vue de préparer le Gouvernement dans l'accélération de la traçabilité du cacao et le renforcement des structures d'encadrement.

Appui à la formation professionnelle et au renforcement des capacités

- ✓ **01** partenariat technique avec VOLVO comme structure d'encadrement des jeunes sortants du système de formation professionnelle de l'Etat sur la conduite et la maintenance des engins lourds, camions etc.
- ✓ **05** centres d'excellences ont été mis en place pour offrir des formations techniques adaptées en matière de froid et climatisation à Abidjan, Bouake, San-Pedro et Korhogo
- ✓ renforcement des capacités du Centre ivoirien anti-pollution (CIAPOL) pour le contrôle des émissions des PME/PMI afin d'améliorer la mesure et l'évaluation de la qualité de l'air à Abidjan



- ✓ soutien à l'élaboration et à la mise en place d'un plan d'atténuation des émissions atmosphériques des entreprises a été réalisé

Renforcement des capacités des PME/PMI en matière de gestion, d'innovation, de recherches de financement et de production pour leur compétitivité et l'accès aux marchés

Appui à l'innovation et à la mise à niveau éco-technologique

- ✓ transfert d'une méthodologie de travail éco-technologique et d'une boîte à outils à **150 PME/PMI ciblées** et à des institutions privées et publiques
- ✓ appui direct apporté à **150 entreprises** dans 6 zones industrielles pour promouvoir l'innovation et le transfert de technologies dans les domaines de l'énergie durable et de la mobilité électrique
- ✓ appuis directs apportés à **120** entreprises des 4 zones industrielles d'Abidjan pour leur mise à niveau Eco-technologique. Ces appuis contribueront à réduire les émissions des entreprises les plus polluantes.

▪ Education de base

Renforcement des capacités des institutions éducatives nationales pour assurer une offre d'éducation de formation et d'alphabétisation fonctionnelle inclusive de qualité

- ✓ développement et mise en œuvre d'un plan national de contingence de l'Education en situation d'urgences.
- ✓ dans le cadre de la riposte covid19, équipement de **6 000 écoles** en dispositifs de lavage des mains (5451 écoles primaires et 549 lycées et collèges) ainsi que 18 000 gels hydroalcoolique et savons, la fourniture de masques réutilisables à 1 296 000 enfants du primaire, le développement et mise en œuvre d'un dispositif d'enseignement à distance (Mon école à la Maison).
- ✓ dans le cadre de la réponse au débordement de la crise du central sahel, 40 espaces temporaires d'apprentissage et classes passerelles ont été mises en place pour les enfants en situation d'urgence permettant ainsi à **1 805 enfants** d'accéder à l'Education dans le Nord.
- ✓ **315 nouvelles salles de classe** ont été construites pour améliorer l'offre d'Education préscolaire et primaire.
- ✓ renforcement de capacités des enseignants en formant **55 567** enseignants en langue des signes, écriture braille et en pédagogie différenciée, leur permettant ainsi d'identifier les enfants en difficultés d'apprentissage pour une meilleure remédiation ;

Renforcement de capacités des ménages, particulièrement ceux les plus vulnérables et défavorisés, pour accroître la demande de services d'éducation, de formation et d'alphabétisation fonctionnelle

- ✓ un plaidoyer pour la prise d'engagements nationaux et le repositionnement de la Côte d'Ivoire dans le domaine de l'alimentation scolaire.



- ✓ soutien à l'amélioration de la fréquentation scolaire à travers des capacités de la Direction des cantines scolaires et des responsables de **613 cantines** scolaires y compris la distribution de **6 285 tonnes** de vivres dans ces 613 cantines scolaires.
- ✓ soutien aux conditions d'apprentissage avec la distribution de kits scolaires et d'outils d'apprentissages à plus de **811 000** enfants et adolescents du primaire au secondaire général (dont près de 600 000 pendant la COVID-19).
- ✓ appui à la réintégration scolaire de **21 277** de enfants en dehors de l'école.
- ✓ **1 500 commerçantes** des marchés d'Abidjan ont bénéficié de formation d'alphabétisation fonctionnelle (lecture, fraction numérique, écriture) via l'outil informatique en vue de renforcer leur capacité à être autonome.

Renforcement de capacités des structures publiques et privées pour développer une offre d'alphabétisation fonctionnelle, d'éducation alternative, d'enseignement technique et formation professionnelle

- ✓ appui à l'élaboration et la validation du document de politique de digitalisation de l'éducation et de la stratégie nationale d'enseignement à distance ;
- ✓ appui à l'élaboration d'un Pacte de partenariat avec le **GPE** permettant à la Cote d'Ivoire d'accéder à un don de 110 millions de dollars du Partenariat Mondial pour l'Education ;
- ✓ appui au gouvernement pour la rédaction d'une déclaration d'engagement de la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la participation du pays au Sommet Mondial sur la Transformation de l'Education tenu à New York, du 16 au 20 septembre 2022.

▪ Au titre des services sociaux de base

Renforcement des capacités des parties prenantes dans la santé pour la demande et l'offre de services curatifs, préventifs, de soutien psychosocial et promotionnels

- ✓ Appui à l'élaboration, la validation et la mise à jour de documents de politique et plans sectoriels (Plan National du Développement Sanitaire : PNDS), de plans sous-sectoriels et de documents normatifs.
- ✓ soutien à l'opérationnalisation des districts sanitaires à travers le renforcement des capacités de **33 directeurs régionaux** de la santé et **93 directeurs départementaux** de la santé (médecins chefs de districts sanitaires).
- ✓ contribution à l'amélioration du plateau des services et du plateau technique médical à travers le renforcement des capacités de plus de **2 500 agents de santé** dans le domaine de la santé sexuelle et la fourniture de matériels roulants et d'équipements aux districts sanitaires.

Renforcement de capacités des institutions nationales, la société civile et les communautés pour la fourniture de services et l'adoption de comportements adéquats en matière de nutrition.

L'appui du SNU a permis au niveau stratégique, d'améliorer l'ancrage institutionnel et la gouvernance de la Nutrition à travers : (i) l'élaboration d'un nouveau plan stratégique multisectoriel de nutrition, (ii) la mise en place de la plateforme nationale multisectorielle d'information, (iii) l'enrichissement du riz et le Codex Alimentarius (iv) la mise en œuvre de la



législation sur la commercialisation des substituts du lait maternel, (v) l'intégration d'indicateurs nutritionnels dans le DHIS2 et (vi) la mise en place d'un module de formation en nutrition e-learning avec INSP et PNN.

- ✓ renforcement des capacités de **2 500 prestataires en matière de nutrition** sur (i) l'approche de la prise en charge de la malnutrition aigüe (PECMA) intégré à la PCIMNE et (ii) la gestion des données de nutrition.
- ✓ installation de 2 125 Unités Nutritionnelles Thérapeutiques Ambulatoire (UNTA) dans 2 125 ESPC
- ✓ disponibilité des services de prise en charge de la malnutrition renforcée dans 2 244 établissements dans les 113 districts assurant ainsi un taux d'exécution de 95,8% à fin octobre 2023.
- ✓ sur le volet communautaire, le SNU a appuyé (i) la mise en place de 40 Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaire (FRANC) dans les régions du Nord, (ii) l'équipement de 2 000 FRANC dans les zones de couverture du Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PMNDPE), (iii) le développement et la diffusion de programmes radio interactifs pour la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles dans 60 districts sanitaires, (iv) le renforcement des connaissances des populations, (v) la fourniture de 2 coopératives agricoles féminines pour la production et à la transformation d'aliments de complément et (vi) mis en place un programme de résilience et d'assistance alimentaire et nutritionnelle au Nord pour répondre aux besoins émergents liés aux mouvements de populations à la frontière du Burkina Faso et du Mali.
- ✓ 88% des enfants malnutris (MASsc, MASc) ont été dépistés et soignés à fin octobre 2023, au-dessus de la cible prévue (80%).
- ✓ environ 1 240 enfants de 6-59 mois ont bénéficié d'une évaluation nutritionnelle, dont 120 ont été dépistés malnutris et référés au centre de santé (9,69%).

Renforcement de capacité des institutions techniques et des acteurs clés pour la fourniture des services d'EHA de qualité et innovants, y compris dans les situations d'urgence, et les communautés disposent de capacités renforcées pour l'adoption de comportements adéquats.

Le soutien du SNU s'est axé sur le renforcement de l'environnement institutionnel du secteur EHA :

- ✓ Appui à l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Assainissement en milieu Rural (SNAR) avec son plan opérationnel
- ✓ Appui à l'élaboration du Manuel National de procédures de mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)
- ✓ Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de contingence national pour le secteur EHA,
- ✓ Appui à l'élaboration des normes et standards en EHA dans les écoles, des Directives et mécanismes de gestion et de maintenance durables des infrastructures EHA dans les écoles
- ✓ Appui à l'élaboration des Normes nationales pour EHA dans les établissements de soins, des Directives en matière de pratiques d'hygiène appropriées par le personnel de santé et les usagers, des Mécanismes de gestion et de maintenance des infrastructures EHA dans



- les établissements de soins, de la Stratégie nationale de l'EHA 2023-2030 dans les établissements de soins.
- ✓ La formation de 50 acteurs en charge de la gestion durable des déchets a été effectuée sur l'évaluation de la performance du District d'Abidjan en matière de gestion des déchets solides municipaux (source rapport de formation PARU, 2023) ;
 - ✓ On note également la formation de : 37 formateurs nationaux sur la mise en œuvre de l'ATPC, 209 formateurs régionaux et Districts sur les normes et EHA dans les établissements de soins, 56 agents de santé sur les bonnes pratiques d'hygiène en milieu hospitalier, 1356 acteurs de l'éducation sur l'approche 3 étoiles pour l'EHA, 99 formateurs régionaux de l'éducation sur les normes et les mécanismes de gestion durables des infrastructures EHA, 33 acteurs nationaux (techniciens du gouvernements, entreprises, ONG) sur le pompage d'eau par système solaire (PESS).
 - ✓ Au niveau de l'EHA, (i) 51 763 personnes ont eu accès à des services d'assainissement et d'hygiène de base et 73 579 personnes ont eu accès à un service d'eau potable élémentaire dans les communautés ; (ii) au moins 70 690 élèves (53,8% garçons et 46,2% filles) dans 183 écoles primaires ont eu accès aux latrines séparées et équipées d'installations de lavage des mains et (iii) 48 établissements de soins ont été équipés d'installation.
 - ✓ Avec la crise liée à la sécurité au frontière avec le Burkina Faso, 6 433 réfugiés du Burkina Faso et 10 837 personnes supplémentaires (5 657 hommes ; 5 180 femmes) ont été accueilli dans les régions de Tchologo, Bounkani nécessitant la mise en place et l'amélioration de l'accès aux services de base (eau, logement, éducation, santé).

Renforcement des compétences des communautés et des structures de premières lignes en matière de pratiques familiales et communautaires favorables à la protection des enfants contre la migration irrégulière, les violences, l'abus, l'exploitation ainsi que le travail des enfants y compris dans les situations humanitaires.

En soutien aux initiatives pertinentes du gouvernement ivoirien, le SNU s'est focalisé sur le renforcement de la gouvernance à travers (i) la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2022 de l'inspection du travail dans le secteur du café et du cacao ; (ii) la production de l'annuaire Statistique du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant à partir des données de routine sur la protection de l'enfant y compris les VBG, (iii) l'existence d'une politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE) et son plan stratégique de la PNPE 2024-2028, en cours de finalisation, (iv) la prise de 02 décrets portant réglementation des familles d'accueil et sur les normes et standards des Etablissements de Protection de Remplacement (EPR) et (v) la production du premier rapport sur la pauvreté monétaire des enfants en Côte d'Ivoire.

- ✓ Plusieurs acteurs de protection sociale ont vu leurs capacités renforcées. Il s'agit notamment de 186 magistrats et personnel de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (PJEJ), 33 Directeurs régionaux du travail et 32 responsables de cellules régionales de lutte contre le travail des enfants sur les travaux dangereux interdits aux enfants et les travaux légers autorisés aux enfants de 13 à 16 ans, un pool de 32 travailleurs sociaux sur la protection de l'enfance en situation d'urgence, 16 encadreurs et 32 gestionnaires à la gestion des cas dans l'extension des SoPs dans les régions du Tonkpi, du Poro et San Pedro..



- ✓ 02 nouveaux services de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (SPJEJ) ont été construits à Aboisso et M'bahiakro
- ✓ 20 Services de la Protection Judiciaire en Milieu Carcéral (SPJMC) équipés, 56 complexes socio-éducatifs ont reçu un appui financier pour les activités de sensibilisation et de prise en charge des cas de protection
- ✓ 23 structures sociales ont vu leurs capacités renforcées pour l'application des procédures opérationnelles normalisées (SoP) en matière de gestion de cas et le personnel de 178 centres sociaux ont vu leurs capacités renforcées sur la protection de l'enfant en situation d'urgence. Au titre des compétences familiales
- ✓ 638 familles ont bénéficié de programme d'éducation parentale et 165 880 personnes ont été sensibilisées sur les questions de protection de l'enfant.
- ✓ Sur le volet de la prise en charge : 11 850 enfants victimes d'abus, de violence et d'exploitation et 09 enfants migrants ont été pris en charge par les différents mécanismes en place, les dispositifs de prise en charge appuyés comprennent 36 Comités de Protection de l'enfant dans les régions du Nord dans le cadre du programme conjoint PBF et 111 comités départementaux de suivi du travail des enfants.
- ✓ Le secteur privé, à travers la CGECI a mis en place en 2022, le Réseau des Entreprises sur le travail des enfants et le travail forcé.
- ✓ Sous le leadership du Comité National de Surveillance (CNS) des actions de lutte contre le travail des enfants, 100 jeunes ont été recrutés et formés par le Conseil Café-Cacao (CCC) en vue de la surveillance du travail des enfants dans les communautés productrices de cacao avec le soutien du SNU.

Renforcement des mécanismes de protection sociale en faveur des personnes vulnérables

- ✓ Insertion de plus 4 700 personnes vulnérables à revenus faibles à travers le Projet de Promotion de l'emploi des couches vulnérables
- ✓ 05 campagnes de dépistage de maladies métaboliques ont été organisées en faveur des personnes âgées parmi lesquelles plus de 1 300 ont reçu des aides médicales et alimentaires grâce au Projet National d'Assistance aux Personnes Âgées (PNAPA).
- ✓ Avec le soutien des différents partenaires qui accompagnent l'Etat de Côte d'Ivoire, dont le SNUD, plus de 7 millions de personnes ont souscrit à la couverture maladie universelle soit 17% de la population nationale.

▪ Promotion de la jeunesse

Renforcement de capacités des institutions nationales pour accompagner la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et promouvoir la participation et l'insertion socio-économique des jeunes, y compris des jeunes migrants

- ✓ co-construction avec le Gouvernement d'une stratégie nationale d'accélération de l'entrepreneuriat innovant des jeunes qui permettra de couvrir l'ensemble du territoire national
- ✓ mise en place des programmes pilotes de création de pôles d'innovation entrepreneuriale et de formations des jeunes dans plusieurs régions particulièrement dans les zones fragiles du Nord pour renforcer les stratégies d'employabilité du Gouvernement en faveur de



100 000 jeunes (hommes et femmes) à travers la fluidification de l'aide à la création et au développement des PME et TPME (y compris les startups).

Renforcement des capacités professionnelles et entrepreneuriales des jeunes notamment ceux des milieux ruraux et périurbains disposent de pour bénéficier des opportunités d'emploi dans les secteurs porteurs adaptées aux besoins du marché

- ✓ le SNU a doté les jeunes notamment ceux des milieux ruraux et périurbains des capacités professionnelles et entrepreneuriales renforcées pour bénéficier des opportunités d'emploi dans les secteurs porteurs adaptés aux besoins du marché.
- ✓ des jeunes ont bénéficié d'opportunités d'apprentissage, de la formation technique et professionnelle, des AGR et du renforcement des compétences en innovation entrepreneuriale notamment en compétences de vie courante, développement personnel, résilience dans un contexte de crise et éducation financière, notamment dans les régions de San Pedro, du Poro, du Tonkpi, du Belier et du Bounkani.
- ✓ contribution à la prévention de l'immigration clandestine à travers différents canaux (AGR, Sport, réintégration, ...).

Participation des jeunes, filles et garçons à la prise de décision et au contrôle de l'action publique

- ✓ Le SNUD a doté les jeunes, filles et garçons des compétences de vie courante et de leadership pour participer à la prise de décision et au contrôle de l'action publique. Il s'agit des compétences de vie et d'éducation complète à la sexualité, des compétences de développement en ligne et hors ligne, tels que YOMA et YAG, les capacités d'action des jeunes sur les processus décisionnels à travers le réseau U-REPORT, la formation des jeunes ambassadeurs et du Conseil National des Jeunes (CNJ-CI) pour la paix, les risques d'initiation de la consommation de substances psychoactives, la connaissance des institutions de la république et de la promotion des métiers verts et une sensibilisation sur l'homme et la biodiversité, le renforcement des capacités des jeunes sur l'éducation aux médias et la lutte contre les fakes news, les principes clés d'engagement citoyen et le leadership des jeunes pour la paix, la sécurité et la cohésion sociale, et sur les thématiques de prévention de l'extrémisme violent, des élections locales apaisées, le renforcement des capacités des organisations des jeunes pour accélérer leur participation à la prise de décision (e-Association).
- ✓ renforcement des capacités techniques et opérationnelles de plusieurs organisations de jeunes et de jeunes eux-mêmes à travers le niveau central et dans différentes zones du pays.
- ✓ plus de 3 millions de jeunes ont bénéficiés de programme de renforcement de leurs compétences de vie y compris par la digitalisation et des approches diversifiées.

▪ **Egalité des genres**

- ✓ un appui a été apporté à l'Observatoire national de l'Équité et du genre pour la finalisation du répertoire des indicateurs de genre.



- ✓ En matière de lutte contre les VBG, plus de 80 plateformes de lutte contre les VBG ont été mises en place grâce à l'appui du SNUD
- ✓ renforcement des capacités opérationnelles des centres de prise en charge des victimes de VBG à Abidjan, Bouaké et Korhogo ; sans oublier les divers appuis aux structures sociales de base (centres sociaux, complexes socioéducatifs).
- ✓ En appui à l'autonomisation des femmes, un accompagnement technique et financier a été apporté à **270 coopératives dirigées par les femmes** et **200 entreprises dirigées par les femmes**, avec un accent mis sur leur structuration, leur compétitivité et leur accès aux financements, à commencer par la commande publique.
- ✓ En vue de ne laisser personne de côté, 110 personnes issues des réseaux de PVVIH, de populations clés de personnes vivant avec un handicap et de populations indigentes ont eu leurs connaissances renforcées sur les dispositifs existants de protection sociale spécifiques et sensibles au VIH.
- ✓ Grâce au plaidoyer et à l'appui technique du SNUD, les PVVIH ont été intégrées dans le groupe des personnes vulnérables de la Stratégie Nationale de Protection Sociale permettant d'accroître l'accès à des services sociaux de qualité adaptés à leurs besoins.

▪ **Gestion des ressources naturelles et changement climatique**

Gestion durable des écosystèmes et le cadre de vie sont gérés de façon plus durable, intégrée et inclusive pour lutter efficacement contre le changement climatique et renforcer la résilience des communautés aux catastrophes naturelles

- ✓ Des acteurs nationaux (55 dont 15% de femmes) provenant de 37 structures ont été techniquement outillés grâce aux sessions de renforcement des capacités sur les enjeux et opportunités du marché du carbone. Le gouvernement est ainsi techniquement équipé pour mobiliser la finance climatique à travers le marché du carbone
- ✓ Les capacités de quatre-vingts (80) participants (23 femmes et 57 hommes) issus du secteur privé (secteurs de l'automobile, de l'informatique, de l'électroménager et des banques et assurances) ont été renforcées sur le concept de l'économie de fonctionnalité à travers le leasing-réparabilité-valorisation
- ✓ Renforcement des capacités de 162 acteurs clés (50 acteurs des collectivités, 25 experts spécialisés en évaluation d'emploi vert, 27 représentants des organisations des travailleurs, 34 représentants des employeurs de Côte d'Ivoire et 26 représentants des ministères techniques associés) à travers le projet Dimension sociale de la transition écologique (action climatique pour l'emploi).
- ✓ le SNUD a également contribué au renforcement de capacités de 52 acteurs des ministères techniques et des collectivités d'Abobo et de Treichville à la planification participative et durable des territoires des établissements informels
- ✓ des Plans d'Aménagement et de Gestion de 10 aires protégées (Banco, Azagny, Dahliafleur, Îles Ehotilé, Abokouamékro, Marahoué, Lamto, Haut Bandama et Mont Sangbé et Mont-Nimba) ont été élaborés et 9 plans de surveillance (Banco, Azagny, Dahliafleur, Îles Ehotilé, Abokouamékro, Marahoué, Lamto, Haut Bandama et Mont Sangbé) ont été finalisés.



Gestion des risques de catastrophes naturelles et résilience au changement climatique

- ✓ soutien à la mise en place d'un système Measurement, Reporting Verification (MRV) domestique pour le suivi des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre en matière de mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (NDCs) et du Plan National d'Adaptation (NAP). Ce dispositif MRV national intègre le système de surveillance spatial et MRV sur les forêts en matière de REDD+
- ✓ réalisation de systèmes d'assainissement et d'évacuation des eaux usées ainsi que d'entretien de voies d'accès au profit de **1 310 personnes vulnérables** (671 hommes, 639 femmes, 523 jeunes-hommes et de 285 jeunes-filles) dans les établissements informels d'Abidjan (Abobo et Treichville) à travers le programme participatif d'amélioration des bidonvilles

▪ Gouvernance

Au titre du renforcement des capacités des institutions nationales, les médias, les acteurs de la société civile, et les partenaires sociaux, dans les domaines de la promotion et du respect des Droits

Le pays dispose d'instruments de référence pour renforcer l'état de droit. Un plan national des droits de l'homme a été adopté. Les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances sont fonctionnels.

- ✓ la lutte contre les violences basées sur le genre est renforcée et la stratégie genre de la CEI est opérationnalisée.
- ✓ l'appui des Nations Unies, qui a permis l'adoption et/ou la révision de plusieurs textes, a renforcé le cadre juridique visant à promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines de développement du pays.
- ✓ le SNUD a accompagné la vulgarisation de la loi n°2019-870 du 14 octobre 2019 et son décret d'application, qui instituent un quota de 30% de femmes sur la liste des candidatures des partis ou groupements politiques.

Au titre du renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation de politiques et de programmes basés sur l'équité, sensibles au Genre et axés sur les résultats pour l'atteinte des ODD

- ✓ des études stratégiques sont réalisées pour contribuer au développement des politiques publiques.
- ✓ avec l'appui du SNUD, le système de suivi/évaluation du Plan National Multisectoriel de Nutrition est opérationnalisé.

Au titre du renforcement des capacités des institutions nationales pour la collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données désagrégées de qualité en soutien à la prise de décision et à la redevabilité

- ✓ appui à la production des résultats globaux définitifs du recensement général de la population et de l'Habitat, réalisé en 2021, de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-2021), de l'Enquête Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS), d'un Diagnostic communautaire participatif pour l'accélération des ODDs dans le Nord-Est.



- ✓ appui à l'élaboration de son 2ème Plan d'Action National de la Résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité afin de continuer de tenir son rang de pionnière en matière de mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité ».
- ✓ renforcement des capacités du Ministère de la Culture et de la Francophonie, des opérateurs et associations culturelles sur les Indicateurs Culturel | 2030

Au titre du renforcement des capacités des institutions nationales et communautaires pour l'amélioration de la sécurité et de la cohésion sociale aux niveaux local, régional et national

- ✓ la Commission Electorale Indépendante (CEI) a réussi, avec le soutien du SNU, à opérer un ensemble de réforme d'institutionnalisation du Genre qui se matérialisent par la production systématique de statistiques électorales sensibles au genre et la mise en place d'instruments pour l'application effective des dispositions instituées par la loi sur le quota.
- ✓ des réseaux ou alliance de femmes leaders, politiques et de la société civile (à l'exemple du Comité de Suivi pour la prise en compte du Genre dans les processus électoraux (CSGPE), ont réussi à se positionner comme des interlocutrices crédibles de lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes dans la politique et les élections.
- ✓ un système d'alerte précoce pour la prévention de la violence électorale est mis en place et est fonctionnel.
- ✓ grâce au soutien du SNU, le pays dispose d'un nouvel outil de pilotage et d'orientation en matière de réconciliation et de cohésion sociale (stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale adoptée).
- ✓ avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Francophonie dispose d'une politique culturelle qui permet entre autres de sauvegarder, conserver et valoriser le patrimoine culturel et les savoir-faire endogènes des communautés relatifs à la prévention et la résolution des conflits.

Au titre du renforcement des Institutions et systèmes nationaux et décentralisés pour la redevabilité et la délivrance de services modernes, efficaces conformément aux obligations et engagements nationaux, régionaux et internationaux

- ✓ dans le cadre de la modernisation des services publics, trois applications digitales (Signalement de faits aux services de la Mairie - Gestion des espaces publics et des cérémonies de mariage - Dématérialisation des services d'état civil) ont été développées et déployées.
- 3- mise en place d'une plateforme numérique pour accélérer la mise en œuvre et le suivi optimal des programmes et projets de modernisation de l'Etat (Cadre Commun de Résultats) est mise en place.

4- Bilan financier

De manière générale on note une bonne progression vers les objectifs de financement du cadre de coopération.

En effet, pour un besoin de financement initial estimé à 650,6 millions, les ressources mobilisées sur les trois années de mise en œuvre se chiffrent à environ 486 millions, soit 75% du budget prévisionnel global.

Toutefois, on observe des disparités par groupe de résultat. 2 groupes (Education et Services sociaux) ont dépassé leurs objectifs de financement tandis que les groupes 1 (Agriculture durable), 5 (Promotion de la jeunesse) et 7 (Gestion des ressources naturelles) sont à moins de 50% des besoins de financements.

Tableau de répartition des ressources par groupe de résultats

| Groupe de Résultats | Données de mise en œuvre (UNINFO) | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|--------------|
| | BUDGET PREV CCDD | RESSOURCES MOBILISEES | Taux de mobilisation | TOTAL EXECUTION | Taux* |
| Agriculture durable | 137 381 000 | 60 051 521 | 44% | 28 003 233 | 46,6% |
| Industrialisation | 66 470 700 | 36 637 000 | 55% | 21 099 302 | 57,6% |
| Education de base | 53 079 679 | 55 254 755 | 104% | 35 972 005 | 65,1% |
| Services sociaux | 194 878 697 | 205 581 520 | 105% | 107 804 252 | 52,4% |
| Promotion de la jeunesse | 43 663 872 | 21 208 029 | 49% | 7 391 299 | 34,9% |
| Egalité des genres | 34 810 282 | 25 910 665 | 74% | 15 062 933 | 58,1% |
| Gestion des ressources naturelles | 59 612 399 | 22 355 482 | 38% | 13 199 177 | 59,0% |
| Gouvernance | 60 772 000 | 58 923 014 | 97% | 29 393 567 | 49,9% |
| Total général | 650 668 629 | 485 921 986 | 75% | 257 925 768 | 53,1% |

NB : Le taux d'exécution n'intègre pas les dépenses de 2023.

Voir le document d'analyse de la mobilisation des ressources à mi-parcours pour plus de détails

5- Principaux défis relevés

Le bilan à mi-parcours des Groupes de résultats a mis en évidence plusieurs défis significatifs, sur des aspects clés qui requièrent une attention particulière.

- ✓ Comment renforcer les synergies et la cohérence des interventions intra et inter Groupes de résultats ? Malgré les efforts engagés par les Agences et les partenaires, la persistance



de l'approche sectorielle et cloisonnée ne facilite pas la cohérence et les synergies des interventions à même d'amplifier leurs impacts en faveur de l'accélération des ODDs.

- ✓ Comment renforcer les synergies et la coordination, des interventions localisées dans des zones de convergence pour améliorer leurs impacts en se focalisant sur les populations et les zones plus vulnérables ? Le Cadre Programmatique de Résilience dans Nor-Est offre un cas d'école qui devrait être évalué et documenté afin d'inspirer les démarches de territorialisation des ODDs en se basant sur l'appui au processus de déconcentration et de décentralisation engagé par la Côte d'Ivoire.
- ✓ Comment passer des projets pilotes à la généralisation aux échelles requises pour assurer un impact transformationnel et durable ? il s'agit de revoir les approches pilotes de manière à mieux documenter et évaluer les processus et les impacts en vue d'élaborer des plans de passage à l'échelle intégrant les aspects institutionnel, légal, juridique et budgétaires. Ces plans devraient être intégrés parmi les priorités du gouvernement et les lois de finances pour assurer leur mise en œuvre concrètes.
- ✓ Comment renforcer la visibilité de l'action du SNUD ? Une communication plus stratégique, transparente et efficace permettrait d'informer de manière plus approfondie les parties prenantes et le grand public sur les interventions et les résultats du SNUD.
- ✓ Comment améliorer la qualité du reporting ? Il faudrait mettre davantage l'accent sur la collecte et l'exploitation des données fiables et désagrégées avec des indicateurs pertinents afin d'évaluer correctement les progrès et les résultats atteints.

Ces défis ne sont pas simplement des entraves, mais ils constituent également des opportunités d'amélioration, d'où les différentes recommandations ci-dessous formulées.

6- Les principales recommandations

Au terme de l'exercice de revue à mi-parcours, en plus des recommandations spécifiques à chaque groupe de résultat, un ensemble de recommandations stratégiques et opérationnelles ont été formulées, au regard des défis précédemment énumérés.

Ces recommandations ont pour objectif de repositionner les interventions du Système des Nations Unies pour accroître leur impact en étendant la portée des initiatives pilotes et en renforçant l'approche territoriale tout en réduisant ou évitant les chevauchements dans les interventions afin de diminuer les coûts de transaction. Elles répondent également à la nécessité d'accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). De plus, elles visent à faire du Cadre de Coopération un outil de communication efficace, permettant aux populations, au gouvernement et à d'autres partenaires de mieux comprendre la contribution des Nations Unies.

Pour chaque recommandation décrite ci-dessous, des actions de réponse sont proposées, accompagnées, le cas échéant, d'un budget et du délai de mise en œuvre.



✓ Aspects stratégiques

1- Renforcer le positionnement du SNUD en consolidant son rôle stratégique en tant que partenaire essentiel dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de :

- i. Politiques Nationales
- ii. Réformes Institutionnelles et Règlementaires prioritaires
- iii. Plans opérationnels
- iv. Pipelines de projets d'investissements bancaables

Ces aspects stratégiques visent à positionner le SNUD comme un acteur clé dans la promotion du développement durable en répondant de manière proactive et efficace aux besoins spécifiques du pays.

2. Renforcer l'approche territoriale pour l'accélération des ODDs et le PND

Pour accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et du Plan National de Développement (PND), il est impératif de renforcer l'approche territoriale. Cela peut être accompli par les moyens suivants :

- i. La convergence des interventions des agences dans des zones prioritaire qui peuvent devenir des sites de territorialisation des ODDs. En mettant en place un dispositif de gestion des connaissances, les leçons apprises et les réseaux de compétence et de partenaires établis, devraient être capitalisées pour proposer des stratégies de passage à l'échelle.
- ii. L'appui au processus de Décentralisation-Déconcentration à travers i) l'implication systématiques et le développement des capacités des acteurs locaux (administrations et collectivités locales) dans l'ensemble des interventions territoriales ii) le montage et la mise en œuvre d'un programme d'appui à la décentralisation-déconcentration.
- iii. Le renforcement des mécanismes locaux de Suivi-Evaluation et de gestion des données.

En renforçant l'approche territoriale de cette manière, le SNUD peut jouer un rôle significatif dans l'accélération des progrès vers les ODD et de la mise en œuvre du PND, tout en favorisant un développement inclusif et durable à l'échelle locale.

3. Renforcer les synergies entre les Groupes de Résultats par plus de programmes conjoints

Pour renforcer les synergies entre les Groupes de Résultats et maximiser l'impact des interventions, une approche axée sur des programmes conjoints est essentielle, mettant particulièrement l'accent sur les priorités d'accélération des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont notamment :

- i. Agriculture, sécurité alimentaire et Industrie
- ii. Emploi des jeunes et des femmes et protection sociale
- iii. Transformation de l'Education en alignement avec les EGENAS
- iv. Transformation numérique
- v. Transition énergétique



vi. Economie circulaire

L'objectif est de renforcer cette approche coordonnée à travers ces programmes, favorisant des synergies significatives entre les domaines d'intervention et entre les Groupes de résultats.

✓ **Budget et Mobilisation des Fonds**

1. Analyser la situation et les besoins de financements

Il s'agit de mener une analyse approfondie de la situation financière, en évaluant les ressources disponibles et les besoins financiers spécifiques pour chaque domaine d'intervention. Cette analyse devrait permettre une compréhension claire des déficits financiers et des priorités.

1. Prospecter des opportunités de financements innovants et développer des plans conjoints de partenariats de mobilisation de fonds

L'idée est d'explorer activement des opportunités de financements innovants en mettant l'accent sur la traçabilité et les plans conjoints de partenariats.

Il faudra ainsi renforcer la collaboration avec les parties prenantes concernées (UN, Gouvernement, bailleurs) pour élaborer des plans conjoints de partenariat de mobilisation de fonds.

En adoptant ces approches, le processus de mobilisation de fonds peut devenir plus ciblé, efficient et aligné avec les priorités stratégiques, assurant ainsi une allocation judicieuse des ressources financières pour atteindre les objectifs définis.

✓ **Coordination et opérations**

Le volet Coordination est un élément essentiel du succès du Cadre de Coopération pour le Développement Durable et met l'accent sur plusieurs axes.

1. Renforcer le Leadership au sein de chaque groupe de Résultat

Cette démarche vise à promouvoir un leadership plus efficace et clairement affirmé au niveau de chaque Groupe de résultat pour garantir un fonctionnement optimal, une meilleure appropriation par tous les acteurs, et in-fine une mise en œuvre réussie du CCDD.

2. Renforcer la coordination interne et intra Groupe de résultats et la coordination avec les autres groupes du CCDD

Il s'agit de mettre l'accent sur l'importance d'une approche transversale et synergique qui permettra plus d'échanges d'informations, une optimisation des ressources et une cohérence globale dans les initiatives.

3. Impliquer les jeunes et les groupes vulnérables

L'inclusion des jeunes et des groupes vulnérables, est une avancée significative vers une approche de développement équitable et inclusive. Leur participation active dans les processus décisionnels



et la mise en œuvre des programmes, permettra d'apporter des réponses aux besoins spécifiques de ces segments de la population, garantissant ainsi des résultats plus significatifs et durables.

4. Renforcer le partenariat avec le secteur privé

Le renforcement du partenariat avec le secteur privé favorisera l'innovation, la mobilisation de ressources et la création d'opportunités d'investissement, contribuant ainsi à la viabilité financière des initiatives du CCDD.

5. Clarifier les frais de prise en charge des partenaires

Il s'agit d'œuvrer pour une harmonisation des pratiques en matière de prise en charge des partenaires de la partie nationale à l'occasion des réunions organisées par le SNUD, tout en tenant compte de l'évolution du niveau de vie.

✓ Communication

1. Renforcer la communication en tant que composante principale des interventions en se focalisant sur le plaidoyer et le changement de comportements

Cette recommandation souligne la nécessité d'une communication proactive et ciblée. En mettant l'accent sur le plaidoyer, le CCDD pourra davantage influencer les décideurs et mobiliser un soutien accru en faveur de ses objectifs.

En intégrant les connaissances issues des sciences du comportement, le CCDD pourra élaborer des stratégies de communication plus efficaces, basées sur une compréhension approfondie des motivations et des facteurs influençant les comportements des différents acteurs, notamment les communautés ayants-droits.

2. Renforcer la synergie entre les Groupes de résultats et UNCG

La collaboration étroite entre ces entités permettra d'avoir une communication coordonnée, de mieux exposer les résultats de chaque groupe, et maximiser l'impact global du CCDD.

Ces actions, dans leur ensemble, permettront de démontrer une prise de conscience stratégique de l'importance de la communication dans la réussite des initiatives de développement durable. En effet, renforcer la communication, permettra de créer un dialogue dynamique, de mobiliser le soutien nécessaire, et de susciter des changements significatifs dans les comportements individuels et collectifs en faveur du développement durable.

✓ Planification Intégrée Suivi et Évaluation et Reporting

1. Revoir les indicateurs et les cibles en précisant le lien avec les priorités du PND et les ODD



La révision des indicateurs démontre une volonté d'aligner les objectifs du CCDD sur les grandes orientations nationales et internationales. Cela garantira une évaluation pertinente et permettra de mesurer l'impact réel des initiatives.

2. Renforcer la planification et le S&E intégrés (ateliers de planification, revues annuelles intégrés et missions conjointes)

La coordination étroite entre les différentes parties prenantes, favorisée par des ateliers intégrés de planification et de suivi-évaluation, de même que des missions de suivi conjointes, contribuera à l'efficacité opérationnelle et à une mise en œuvre cohérente des activités.

3. Renforcer l'utilisation de UNINFO comme outil de suivi-évaluation et d'aide à la planification stratégique et au reporting

Il est question à travers UN INFO de faciliter la collecte, l'analyse et la communication des données. Cela permettra une gestion plus efficace et une meilleure visualisation des progrès réalisés.

4. Renforcer la qualité du reporting basé sur les évidences

Ce point met en exergue l'importance de la fiabilité et de la pertinence des informations fournies. Un reporting de qualité garantit une prise de décision éclairée et contribue à renforcer la confiance des parties prenantes

5. Documenter les cas de succès et assurer leurs partage et diffusion

Il s'agit de promouvoir une approche axée sur l'apprentissage continu. La capitalisation des succès favorisera la réplication des bonnes pratiques et renforcera la visibilité positive du CCDD.

Dans l'ensemble, ces actions démontreront un engagement résolu envers une gestion axée sur les résultats, une utilisation efficace des ressources et une culture de feedback et d'apprentissage continu dans la mise en œuvre du CCDD. En renforçant la planification intégrée, le S&E, et le reporting, le CCDD renforcera sa capacité à mesurer, évaluer et améliorer de manière continue son impact sur les objectifs de développement fixés.



7- Matrice d'actions de réponses aux recommandations

ASPECTS STRATEGIQUES

| N° | RECOMMANDATIONS | ACTIONS | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE | DELAIS DE REALISATION | BUDGET (USD) | AUTRES OBSERVATIONS |
|----|--|--|--------------------------------|-----------------------|--------------|---------------------|
| 1 | Renforcer le positionnement du SNUD en appui à la formulation et évaluation des : i) Politiques Nationales ii) réformes Institutionnelles et Règlementaires prioritaires lii) Plans opérationnels lv) les pipelines de projets d'investissements bancaables | Appuyer la vulgarisation et l'opérationnalisation de la loi portant Evaluation des politiques publiques en Côte d'Ivoire | Groupe de Résultat Gouvernance | 31/12/2024 | | |
| 2 | | Appuyer l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement des politiques publiques (Guide d'élaboration de politiques publiques, Guide des plans locaux de développement) | Groupe de Résultat Gouvernance | 31/12/2024 | | |
| | | Appuyer l'état des lieux des mécanismes de Suivi-Evaluation existants | Groupe de Résultat Gouvernance | 31/12/2024 | | |
| | | Renforcer la capacité du SNUD à suivre le processus du PND, PIP afin d'aboutir à la loi des Finances | BCR/MEPD | Fin 2024 | | |
| 4 | Renforcer l'approche territoriale pour l'accélération des ODDs et le PND à travers : i) la convergence des interventions du SNUD dans quelques zones pilotes ii) l'appui à la Déconcentration-Décentralisation | Identifier ou actualiser les zones de convergence programmatique et géographique prioritaires pour les interventions du SNUD | BCR/UNCT | 1er Trimestre 2024 | | |
| | | Définir des portes d'entrée dans les territoires pour renforcer l'approche territoriale | BCR/MEPD | 2eme Trimestre 2024 | | |



ASPECTS STRATEGIQUES

| N° | RECOMMANDATIONS | ACTIONS | ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE | DELAIS DE REALISATION | BUDGET (USD) | AUTRES OBSERVATIONS |
|----|---|---|--------------------------------|-----------------------|--------------|---------------------|
| 5 | | Mener des interventions pilotes convergentes | Groupes de Résultats | 2eme Trimestre 2024 | | |
| 6 | | Evaluer et documenter les interventions pilotes et partager les leçons apprises | Agences UN | Fin 2024 | | |
| 7 | | Elaborer un programme conjoint d'appui à la décentralisation et la déconcentration | Groupe de Résultat Gouvernance | 2eme Trimestre 2024 | 100 000 | |
| 9 | Renforcer les synergies entre le Groupes de Résultats à travers des Programmes conjoints en mettant l'accent sur les priorités d'accélération des ODDs | Vulgariser auprès des parties prenantes les 6 Transitions ¹ (domaines d'intervention stratégiques) pour l'accélération des ODDs et les 4 actions motrices ² . | BCR, UNCT | 1er Trimestre 2024 | | |
| 10 | | Elaborer de manière conjointe et concertée les Plans de Travail Conjoint (PTC) des Groupes de résultats | BCR, Groupes de Résultats | 1er Trimestre 2024 | 10 000 | |
| 11 | | Renforcer le Suivi conjoint de la mise en œuvre et mener conjointement l'évaluation du cadre de coopération | BCR, MEPD | Jusqu'à 2025 | | |

¹ **Six transitions (domaines d'intervention stratégiques)** mis en avant lors du dernier sommet sur les ODDs: (1) les systèmes alimentaires ; (2) l'accès à l'énergie et son caractère abordable ; (3) la connectivité digitale ; (4) l'éducation; (5) l'emploi et la protection sociale ; (6) le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution

²**Quatre actions motrices :** i) Conduire les changements dans les **structures politiques et réglementaires**, ii) Faciliter l'identification et le développement de **réserves** de projets nationaux bancables et prêts à être commercialisés, avec la participation des secteurs public et privé, iv) Mobiliser les financements nécessaires auprès de toutes les sources afin de contribuer à la mise en place d'une combinaison de financements comprenant des instruments innovateurs, (iv) Renforcer les capacités à grande échelle pour soutenir les institutions publiques et la société civile



COORDINATION & OPERATIONS

| N° | Recommandation | Actions | Acteurs de Mise en œuvre | Délai de réalisation | Budget | Autres Observations |
|----|---|---|---------------------------------|--|--------|---|
| 1 | Renforcer la coordination entre GRs / Leadership | Systématiser lors de chaque réunion de l'Equipe-pays un point à l'ordre du jour avec au moins un GR pour présenter les projets phares (avec la partie nationale) | BCR / Chefs de file des GR & GT | janvier 2024 | | |
| | | Tenir une réunion intergroupe tous les 6 mois pour renforcer la prise en compte des questions transversales | BCR / Chefs de file des GR & GT | mars-24 | 8 000 | |
| | | Effectuer une revue critique des GT et des GR sur leurs livrables. Renforcer leurs capacités par les agences disposant des compétences/mandats (genre, LNOB, changement climatique) | GR / GT | en continu | | TdR des GR et GT (à vulgariser) |
| | | Renforcer le leadership du Chef d'agence dans l'animation du GR avec la partie nationale (et présence des chefs d'agence lors des réunions intergroupes). | Chefs d'agence | en continu (+ discussion lors de la retraite des chefs d'agence) | | |
| | | Revoir les missions de l'ECOGEP | ECOGEP | Retraite des Chefs d'agence | | |
| 2 | Impliquer les jeunes et les groupes vulnérables | Renforcer les capacités sur les méthodologies de ciblage des populations vulnérables (GR) en lien avec les réunions intergroupes | BCR/DCO/Agences | 1er Trimestre 2024 | 8 000 | Contexte : problématique transversale pas suffisamment prise en compte dans les actions. Intégrer des cibles spécifiques dans les produits. Manque d'outils. Avoir la même compréhension des indicateurs (harmonisation des |
| | | Renforcer les capacités sur l'utilisation des outils de consultation avec les représentants communautaires / | BCR/DCO/Agences | 1er Trimestre 2024 | | |



COORDINATION & OPERATIONS

| N° | Recommandation | Actions | Acteurs de Mise en œuvre | Délai de réalisation | Budget | Autres Observations |
|----|---|--|----------------------------------|--|--------|--|
| | | institutionnels (co-design) en lien avec les réunions intergroupes | | | | indicateurs du CCDD et les indicateurs de projet à travers les fiches de collecte) |
| | | Systematiser les consultations avec les jeunes et les personnes vulnérables dans les programmes. | Agences | En continu | AD | |
| 3 | Partenariat avec le secteur privé | Plaidoyer en UNCT : état des lieux sur l'engagement avec le secteur privé | BCR avec les agences | Retraite des chefs d'agence | | Contexte : opportunité de collaboration et de mobilisation de financements (UNICEF, UNFPA...). Global compact / questions de RSE. Projet du PNUD sur la protection civile avec les opérateurs miniers (centres de secours d'urgence / conseil régional). |
| | | Centraliser l'information sur les activités des agences avec le secteur privé | Global compact | En continu | | |
| | | Organiser un Science-policy-business forum (Côte d'Ivoire) : thématiques = secteur minier... | BCR/PNUD/Global Compact/CGECI... | 2024 | AD | |
| 4 | Clarifier les frais de prise en charge des partenaires | Initier des échanges avec la partie nationale sur les modalités de financement des ateliers (pertinence, contrepartie de la partie nationale...) | OMT | janv-24 | | Contexte : implication des partenaires nationaux et des journalistes difficiles lors des activités. Augmentation du coût de la vie. |
| | | Actualiser le taux de DSA suite à l'analyse du coût de vie (partenaires et transport / société civile / médias) / partager l'information du gouvernement sur l'augmentation des DSA. | OMT | en fonction des discussions avec la partie nationale | | |
| | | Intégrer dans les programmes une allocation communication/appuis aux médias (en regroupant les journalistes sous | Agences | En continu | | |



COORDINATION & OPERATIONS

| N° | Recommandation | Actions | Acteurs de Mise en œuvre | Délai de réalisation | Budget | Autres Observations |
|----|---|--|--------------------------|-----------------------------|--------|--|
| | | forme d'association avec des livrables pré-identifiés) | | | | |
| 5 | Harmonisation des procédures budgétaires (HACT...) | Mettre à jour l'état des lieux des procédures budgétaires et d'exécution des agences | OMT | Retraite des chefs d'agence | | |
| | | Initier des échanges avec la partie nationale sur les procédures budgétaires / redynamiser la TF SNUD/Budget | OMT | Retraite des chefs d'agence | | |
| | | Former la contrepartie nationale sur les procédures budgétaires et sur les résultats du dialogue | OMT | 2024 | AD | Contexte : renforcer la mise en œuvre du HACT et la formation des partenaires nationaux. Centralisation des financements / avances NEX / contrôleurs financiers. |
| 6 | Partage des coûts administratifs (Common back offices, bureaux conjoints de terrain) | Redynamiser les TF de l'OMT et réaliser un état des lieux sur les facteurs bloquants et les bonnes pratiques | OMT | Retraite des chefs d'agence | | Contexte : Plaidoyer pour des locaux communs sur le terrain mis à disposition par le gouvernement |
| | | Plaidoyer fort pour une UN House et la mise à disposition de bureaux communs de terrain | RC / Chefs d'agence | En continu | | |



BUDGET ET MOBILISATION DE RESSOURCES / COMMUNICATION / REPORTING

| N° | Recommandation | Actions | Acteurs de Mise en œuvre | Délai de réalisation | Budget | Autres Observations | |
|---|--|---|---|-----------------------------------|--------|---------------------|--|
| Budget et Mobilisation des fonds | | | | | | | |
| 1 | Harmoniser les approches de saisie (planification /rapportage) des données financières dans UN INFO | Proposer une note d'orientation et un processus de dissémination de l'approche de saisie (réunions présentielle/virtuelles) | BCR/Chargé de Suivi -Evaluation | janvier – mars 2023 | | | |
| 2 | Analyser la situation et les besoins en financements | Rendre disponible les données financières 2023 | Agences/GR/BCR | immédiat | | | |
| | | Faire l'état des lieux, analyser la cohérence et l'adaptation des financements | Agences/GR | Fin 1 ^{er} trimestre | | | |
| 3 | Prospecter les opportunités de financements | Etablir un répertoire des partenaires financiers et leurs mécanismes de financement par GR | GR avec l'appui du BCR | Fin mars | | | |
| | | Développer des propositions conjointes (note de concept) | BCR/UNCT | Fin 1 ^{er} semestre | | | |
| | | Organiser des rencontres de partenariats et de Mobilisation de ressources par thématique | Groupe de résultats / BCR | Durant le 2 ^e semestre | 5 000 | | |
| | | Développer des plans conjoints de partenariat de mobilisation de fonds pour les 13 PC | Groupe PMR/Groupe de résultats | Fin 2024 | | | |
| | | Renforcer et valoriser l'apport des contributions des communautés dans les projets | Groupe PMR/Groupe de résultats /Agences | Fin 2024 | | | |



BUDGET ET MOBILISATION DE RESSOURCES / COMMUNICATION / REPORTING

| N° | Recommandation | Actions | Acteurs de Mise en œuvre | Délai de réalisation | Budget | Autres Observations |
|----------------------|---|---|--------------------------|----------------------|--------|---------------------|
| 4 | Traçabilité des financements au niveau national | Préciser dans le rapportage fait au COMOREX le montant octroyé au bénéficiaires (ONG locales...) | BCR / Agences UN | Fin mars 2024 | | |
| | | Plaidoyer pour la décentralisation de la gestion des ressources financières | UNCT | En continu | | |
| Communication | | | | | | |
| 5 | Etablir un cadre de communication NU et Gouv | Mettre en place le GT UNCG-CICG Elaborer un plan de travail communication avec le gouvernement | UNCG | 2024 | | |
| 6 | Renforcer la synergie entre les GR et UNCG | Désigner des points focaux UNCG pour les Groupes de résultats | GR/UNGC | Immédiat | | |
| | | Documenter les cas de succès et assurer leurs partage et diffusion | GR/UNGC | En continu | | |
| 7 | Renforcer la communication en tant que composante principale des interventions en se focalisant sur le plaidoyer et le changement de comportements | Inclure des activités de communication dans les PC en cours d'élaboration | Lead des PC / UNCG | 2024 | | |
| Reporting | | | | | | |



BUDGET ET MOBILISATION DE RESSOURCES / COMMUNICATION / REPORTING

| N° | Recommandation | Actions | Acteurs de Mise en œuvre | Délai de réalisation | Budget | Autres Observations |
|----|---|---|--------------------------|-------------------------|--------|---------------------|
| 8 | Renforcer l'utilisation de UNINFO comme outil de suivi-évaluation et d'aide à la planification stratégique et le reporting | Développer et disséminer un guide d'utilisation de UNINFO et du rapportage axé sur les résultats | BCR | Janvier 2024 | | |
| | | Renforcer la capacité des points focaux sur l'utilisation de UNINFO et analyse des données issues de UNINFO | BCR | 1 fois chaque trimestre | 3 000 | |
| 9 | Renforcer la qualité du reporting sur la base des données | Revoir les indicateurs et les cibles en précisant le lien avec les priorités du PND et des ODDs. (webinars avec les différents points focaux) | GR/GTSE BCR | Janvier 2024 | 3 000 | |
| 10 | | Renforcer la capacité des GR sur la Gestion axée sur les résultats, notamment le rapportage basé sur les résultats | BCR/GTSE | 2è semestre 2024 | 8 000 | |